

PRÉVALENCE ET PERMANENCE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

Les États-Unis et le Québec rapportent tous deux un taux d'environ 12% d'élèves recevant des services d'éducation spéciale, sans préciser le taux réel qui en aurait besoin (sûrement plus élevé). Au Québec, sur ces 12%, environ 4.5% présentent des difficultés légères d'apprentissage (retard d'un an) et environ 4% des difficultés graves d'apprentissage (retard de deux ans ou plus). Le terme "difficulté" ici inclut à la fois les retards passagers et les troubles permanents.

La revue des écrits par O'Brien évalue l'impact de ces difficultés chez les adultes. Il réfère à ce 12% et comprend à la fois les troubles d'apprentissage, les retards d'apprentissage et les retards intellectuels. Voici ses conclusions: 1) plus le quotient intellectuel est faible, plus grandes seront les difficultés de développement et d'adaptation 2) tout handicap physique majeur affecte de façon importante l'adaptation 3) la perception de soi, les facteurs familiaux et sociaux ont une influence considérable (ou bien leur contribution est positive, ou bien elle est négative, et quand elle est neutre, c'est une forme déguisée d'abandon). Des interventions précoces sont recommandées afin de promouvoir un développement maximal ("Adult Outcome of Childhood Learning Disability", *Developmental Medicine & Child Neurology*, London, Sept. 2001).

Holliday, pour sa part, s'en tient à la définition légale américaine, stricte et exigeante, des troubles d'apprentissage, et constate que dans un groupe de 80 sujets adultes (de 18 ans à 48 ans), ayant un quotient intellectuel élevé mais présentant aussi des troubles importants d'apprentissage, leur fonctionnement dans la vie, comme adultes, aux plans vocationnel et social, correspond davantage à leurs difficultés d'apprentissage qu'à leur quotient intellectuel élevé (G. A. Holliday et al., "Post-High School Outcomes of High IQ Adults with Learning Disabilities", *Journal of Education for the Gifted*, Spring 1999).